



Crédit Mutuel

Saint-Lô Centre / Torteron
Tessy Bocage
Torigny-les-Villes
Condé-sur-Vire
Marigny-le-Lozon



Le Crédit Mutuel et l'UDAF de la Manche s'engagent dans l'éducation financière et la prévention du surendettement.

Le partenariat tissé entre ces deux organisations vise à soutenir les familles dans la recherche de solutions durables pour gérer le budget et faire face aux difficultés passagères.

Pour plus de renseignements

**CRÉDIT MUTUEL
MAINE – ANJOU / BASSE-NORMANDIE**

43, boulevard Volney
53000 Laval

0 821 080 080

Service 0,12 €/min
+ prix appel

**UNION DÉPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS FAMILIALES**

BP 30534 • 291, rue Léon Jouhaux
50004 Saint-Lô Cedex

Tél. : 02 33 57 92 25 • Fax : 02 33 57 39 11
contact@udaf50.fr

www.udaf50.fr

L'ACCOMPAGNEMENT
BUDGÉTAIRE
GRATUIT



Création Bleu-Nacré.com - 02 33 06 09 15 - © Istock, Fotolia.

**INFORMATION
ET SOUTIEN**
au budget familial

Crédit Mutuel





Pourquoi ?

AMÉLIORER LA
GESTION DE VOTRE
BUDGET

FAIRE FACE À
UNE SITUATION
FINANCIÈRE
DIFFICILE

ANTICIPER UN
CHANGEMENT
DE SITUATION
FAMILIALE

Pour qui ?

Qui n'a jamais rencontré de problèmes financiers ? Un divorce, une perte d'emploi, les études des enfants, la maladie ou le handicap conduisent parfois à des changements importants dans la gestion de son budget.

Le Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie et l'UDAF de la Manche ont décidé de travailler ensemble pour offrir aux clientes et clients du Crédit Mutuel qui rencontrent des difficultés budgétaires, **des conseils gratuits et à domicile.**

Qui est l'UDAF de la Manche ?

Créée en 1945, l'Union Départementale des Associations Familiales est une **association** reconnue d'utilité publique, chargée par la loi de représenter, de défendre et d'aider les familles.

Les intervenantes

Des professionnelles **diplômées et expérimentées** dans l'accompagnement budgétaire.



Notre méthode

ÉCOUTE

DIAGNOSTIC

INFORMATION

CONSEILS

BIENVEILLANCE

CONFIDENTIALITÉ

APPROCHE
GLOBALE ET
FAMILIALE

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Votre conseillère ou conseiller Crédit Mutuel vous propose un temps d'échange avec une professionnelle de l'UDAF. Si vous êtes d'accord pour poursuivre, des rendez-vous sont pris avec la personne de l'UDAF, chez vous, selon vos disponibilités, pour approfondir les échanges, vous informer, vous donner des outils et des conseils.

Vous serez également informé des droits, des procédures ou dispositifs auxquels vous pouvez prétendre.

A votre rythme, chez vous, dans le dialogue, l'accompagnement se mettra en place pour **une période de quelques mois.**

DES CONSEILS GRATUITS
EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ
À DOMICILE



LES MODALITÉS

Un contrat d'accompagnement est signé entre le bénéficiaire, l'UDAF et le Crédit Mutuel pour définir les modalités de l'intervention.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

C'est un service **totalemtent gratuit** pour les bénéficiaires.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

Par l'intermédiaire de **votre conseiller bancaire Crédit Mutuel.**